

## Dossier de présentation d'un atelier relais expérimental sur le BEF de Lunéville en 2017/2018

La plupart des établissements ont mis en place des structures d'aide et d'accompagnement du suivi scolaire des élèves : les groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS), des commissions de veille et suivi des élèves ... souvent au-delà des exigences réglementaires et font preuve d'initiatives pédagogiques. Cependant, ces mesures d'aide trouvent leurs limites car il est impossible de proposer à l'élève en très grande difficultés scolaire et comportementale un espace plus "neutre" où il serait pris en charge autrement sur le plan éducatif et pédagogique (les dispositifs personnalisés en alternance (DPA) ne répondent pas toujours à la problématique des élèves concernés au regard de leurs grandes difficultés dans l'acquisition des compétences sociales et civiques, notamment au regard de l'âge, 15 ans révolu).

Les questions qui se posent ainsi à chaque établissement sont :

- ▶ Que faire avec les collégiens qui présentent des problèmes de comportement et que l'on ne parvient plus à gérer ? (majoritairement à partir de 14 ans, niveau 4ème).
- ▶ Quelle alternative peut-on proposer à un élève présentant un fort absentéisme ?
- ▶ Comment éviter les temps de latence entre le repérage de l'élève et la mise en place d'un accompagnement et d'un suivi spécifiques ?

Quelles ressources locales et du BEF pouvons-nous mobiliser et comment ?

### Diagnostic

Ce territoire majoritairement rural est faiblement peuplé 55 habitants/km<sup>2</sup> contre 97 en Grand Est, avec une concentration sur Lunéville et sa proche périphérie.

#### ➤ Contexte socio-économique

Dans ce bassin à dominante de services et commerces

INDICATEURS	POURCENTAGES
part des employés importante dans le bassin	<b>31.8%</b> BE Lunéville contre <b>28.7%</b> en région
demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM catégorie ABC)	<b>11.3%</b> BE Lunéville contre <b>9.7%</b> M&M
variation annuelle des demandeurs d'emploi	<b>+0.8%</b> BE Lunéville contre <b>- 0.5%</b> M&M
chômage de longue durée prégnant	<b>51.9%</b> BE Lunéville contre <b>46.5%</b> en région

*(Pôle emploi 2T 2016)*

INDICATEURS	POURCENTAGES
Taux de scolarisation des 15-24ans	<b>57.7%</b> scolarisés contre <b>62.4%</b> G <sup>d</sup> Est
Taux de scolarisation des 18-24ans	<b>38%</b> scolarisés contre <b>48.5%</b> G <sup>d</sup> Est
Population au niveau bac et +	<b>33.1%</b> contre <b>38.4%</b> Gd Est
Part des actifs au niveau infra bac	<b>56%</b> contre <b>46.8 %</b> M&M

*(Insee, RP 2013)*

Sur ce bassin d'emploi, la population est faiblement diplômée et la part de jeunes sortis du système scolaire est beaucoup plus importante qu'en région.

Revenu fiscal médian	17252 € Luné ville	18654 € M&M	20400 € niveau national
Seuil de pauvreté	667 euros / mois		840 au plan national

(Insee, 2014)

Le territoire de Lunéville présente de grands secteurs touchés par la pauvreté et la fragilité socio-économique. Il reste le territoire le plus défavorisé de Meurthe et Moselle. Cette situation engendre des problèmes de mobilité pour une partie de la population notamment sur les territoires éloignés de Lunéville qui se répercute sur l'emploi ainsi que la formation.

### ➤ Indicateurs scolaires

D'après la cartographie de l'académie Nancy-Metz concernant les zones à risques d'échec scolaire, Lunéville est une zone de cumul de fragilités économique, familiale et culturelle en milieu urbain (cf. *annexe1 les zones à risques d'échec scolaire*)

L'évolution de l'indice social de 2012 à 2015 sur les collèges du BEF au regard du département et de l'académie Nancy-Metz montre une forte dégradation:

30% sur 4 ans contre respectivement 2.5% et 0%

(cf. *annexe2 évolution de l'indice social BEF Lunéville*)

Le taux de boursier sur les collèges du BEF de 2013 à 2016 augmente et reste bien supérieur au niveau départemental et académique.

La commission insertion du BEF de Lunéville (2012-2013) a mené une enquête en janvier 2013, auprès des établissements scolaires du BEF :

8 collèges + 1 LPO + 1 LP sur 14 EPLE ont répondu à cette enquête

3997 élèves concernés

133 situations problématiques ont été présentées

Les situations les plus problématiques évoquées par les établissements concernent les niveaux et âges suivants :

niveau 6ème : 19 = 14.03%	11 ans : 8
niveau 5ème : 26 = 19.5%	12 / 13 ans : 51 = 38.3 %
niveau 4ème : 39 = 29.3%	14/15 ans : 61 = 45.8 %
niveau 3ème : 34 = 25.5%	sup à 16 ans : 13
Post 3ème : 15 = 11.2%	

Pour des problèmes essentiellement liés au comportement, à des difficultés cognitives et à de l'absentéisme :

absentéisme : 46 = 34.6%

refus de travailler : 3

problèmes de comportement : 69 = 51.9%

problèmes cognitifs : 35 (hors SEGPA - avec SEGPA = 53) = 39.8%

difficulté de travailler avec la famille : 2

problème / orientation : pas ou peu de perspectives : 4

suivi MDPH - autisme ... : 3

Sur les situations liées à de l'absentéisme lourd : depuis 2010, les établissements font remonter aux instances académiques environ 15 dossiers par an. Cela concerne majoritairement des enfants âgés de 12/13 ans (55%) et 14/15 ans (42%), c'est à dire des enfants qui abordent une plus grande complexité au niveau des exigences scolaires. La priorité est donnée à un accompagnement local, au sein de l'établissement concerné. On notera toutefois une augmentation conséquente des dossiers EDEF en 2014/2015 au nombre de 27 puis une baisse similaire en 2015/2016 avec 15 dossiers présentés baisse que l'on peut mettre en parallèle à la mise en place du dispositif Motiv'action.

Les établissements ont convoqué sur les trois dernières années scolaires, 95 conseils de discipline. Ces conseils touchent majoritairement des élèves âgés de 13 à 14 ans pour des raisons essentiellement de violences verbales et physiques.

âgés de 11 ans : 5

violences verbales : 51 = **53.7%**

âgés de 12 ans : 16 = 16.8 %

violences physiques : 37 = **38.9 %**

âgés de 13 ans : 32 = **33.7 %**

non respect RI : 7

âgés de 14 ans : 30 = **31.6 %**

drogues : 0

âgés de 15 ans : 12 = 12.6 %

Vol, racket : 1

≥ 16 ans : 0

On observe cependant une baisse importante, 32%, du nombre de CD entre 2014/2015, 31 et 2015/2016, 21, année de mise en œuvre de Motiv'action qui accueille 18 jeunes dont certains ont profité de cette admission comme une alternative au CD.

Au-delà des actions spécifiques d'établissement pour la prise en charge de la difficulté scolaire, ce bassin a vu deux actions conjoncturelles se mettre en place.

La première Tremplin (2010-2014), avait pour support le collège Charles Guérin. Elle était financée essentiellement par la DSDEN 54.

La seconde, Motiv'action (2015-2017) est supportée par le lycée Boutet de Monvel et financée par la MLDS. Ce dispositif se distingue par une forme d'alternance (2jours hors établissement) par la participation de partenaires extérieurs à l'Education Nationale pour travailler sur les compétences sociales et civiques ainsi que l'estime de soi. Les résultats sont globalement très satisfaisants pour le fonctionnement de ce dispositif (90% de présence des élèves, évaluation positive des élèves sur leur ressenti et l'acquisition de compétences). Le lien créé avec les 7 partenaires locaux (CD54, DRE de Lunéville, 3 associations de Lunéville, ASAL, les épis et MJC J. Prévert, ITEP terrasses de Méhon, CPN de Laxou pour le CMPA de Lunéville) est aujourd'hui pérenne et constitue une richesse dans les propositions d'ateliers pour l'accompagnement des élèves. Parmi les points à faire évoluer, nous retenons prioritairement la prise en charge de l'élève à son retour en établissement d'origine.

En 2016-2017, le coordonnateur de Motiv'action accompagné de l'animateur du réseau foquale sensibilise les équipes des établissements d'origine à cette prise en charge particulière au retour de l'élève. De plus, dans le cadre du comité Foquale du 12 décembre 2016, il est acté la mise en place d'une formation d'initiative locale sur la différenciation pédagogique en lien avec cette problématique, formation proposée aux équipes des établissements du BEF en 2017-2018.

*(cf. Bilan Motiv'action 2015-16 annexe3)*

Au regard des données socio-économiques et des indicateurs scolaires, la population scolaire du BEF de Lunéville montre une plus grande fragilité qu'ailleurs dans la capacité à réussir au sein de notre système éducatif. Il est donc nécessaire de construire aujourd'hui un dispositif pérenne de prise en charge de la difficulté scolaire qui permette la remotivation de l'élève pour s'adapter au parcours scolaire futur et construire avec lui, un projet de formation.

## Atelier Relais expérimental

### ➤ Public potentiel repéré

L'accent sera mis sur la prise en charge des élèves **de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>** afin d'anticiper à terme les situations de décrochage et rupture scolaires. Ces élèves sont issus des 9 collèges et 2 lycées du Bassin d'éducation et de formation de Lunéville.

Le groupe d'élèves pris en charge ne devrait pas dépasser 8 élèves.

Le profil de l'élève est caractérisé par un risque ou une situation de marginalisation scolaire ou sociale. Il est potentiellement associé à un rejet de l'institution scolaire.

### ➤ Projet pédagogique

Ce projet s'inscrit dans le projet de bassin du BEF 2015-2018 dans l'objectif stratégique : **lutter contre le décrochage scolaire et promouvoir l'ambition** *(cf. annexe 4 projet de BEF axe 1)*

Il répond aux objectifs spécifiques :

- Promouvoir toute forme de pédagogie du projet
- Rendre l'élève davantage acteur de ses apprentissages
- Développer la coéducation

Il correspond à l'objectif opérationnel :

Prendre en charge autrement les situations de rupture et les problématiques graves de comportement.

L'accueil dans le dispositif doit essentiellement permettre une démarche de réinvestissement dans les apprentissages et favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences. Les activités viseront à :

- travailler sur les fondamentaux scolaires à travers une pédagogie de projet
- travailler les compétences civiques et sociales pour améliorer les relations humaines
- accompagner l'élève dans son projet de formation et d'orientation
- travailler sur une meilleure estime de soi
- reprendre une scolarité normale pour réaliser le projet envisagé

Le projet est contractualisé entre l'élève, sa famille, le chef d'établissement d'origine et le coordonnateur de l'atelier relais. Il est construit avec l'appui de l'ensemble des partenaires.

### ➤ **Fonctionnement :**

#### **Admission :**

Celle-ci est réalisée par la commission départementale présidée par le directeur Académique comme prévu dans la convention nationale.

Locaux :

Un espace spécialement créé est mis à disposition de l'atelier relais dans l'enceinte du lycée Boutet de Monvel. Il est constitué d'une salle de classe et d'un bureau attenant. Les partenaires institutionnels et associatifs accueillent potentiellement dans leurs locaux les ateliers proposés aux élèves.

#### **Alternance :**

Sur le modèle du dispositif Motiv'action, nous proposons une alternance hebdomadaire 2,5 jours en collège, 2 jours en atelier relais.

Deux sessions sont construites en parallèle sur une même semaine, la première session extrait les élèves lundi - mardi, la seconde session jeudi - vendredi.

#### **Périodicité :**

La durée des sessions est de 10 semaines. Réalisation de 3 fois 2 sessions par année scolaire.

#### **Encadrement :**

Un enseignant sur poste spécifique, coordonnateur de l'atelier relais.

Un assistant d'éducation

## ➤ Rôle de l'enseignant

### **Les missions**

- Rencontre des élèves et des représentants légaux, des équipes pédagogiques et des partenaires avant la constitution du groupe d'élèves intégrant l'atelier relais.

- Construction du projet pédagogique et éducatif avec le jeune et sa famille, l'établissement d'origine et les partenaires pour définir :

  - Les objectifs et le module de formation pour le jeune

  - Les conditions de la réintégration scolaire

- Construction du projet pédagogique de chaque groupe
- Gestion du groupe durant la durée du module de formation,
- Gestion de l'évaluation et du suivi des élèves et du dispositif
- Gestion des actions avec les partenaires
- Gestion de la communication avec l'établissement d'origine, les parents, les partenaires
- Animation d'atelier sur les savoirs fondamentaux
- Assurer la bonne exécution des budgets
- Réalisation et transmission des bilans de session et dossiers administratifs
- Organisation des contacts et des liens avec les équipes pédagogiques et éducatives ainsi que les partenaires associatifs et institutionnels.

### **Les compétences**

- Connaissances des publics en difficultés
- Expérience de la pédagogie de projet
- Enseignement des savoirs fondamentaux (français, mathématiques) dans le cadre du Socle Commun
- Qualités relationnelles : capacité à travailler avec les associations, les institutions du territoire, les parents et les équipes pédagogiques
- Sens organisationnel : construction de programmes, gestion des ressources humaines, animation.
- Disponibilités : horaires variables selon les périodes
- Sens des responsabilités et connaissances des dispositifs juridiques

## ➤ Rôle de l'assistant d'éducation

- Fonction de surveillance des élèves, y compris pendant le temps de restauration et en service d'internat si nécessaire.
- Encadrement des sorties scolaires, atelier à l'extérieur de l'établissement support
- Accès aux nouvelles technologies, appui aux activités documentaires
- Encadrement et animation d'activités de la maison des lycéens
- Aide à l'étude et aux devoirs

➤ **Les partenaires :**

L'expérimentation réalisée dans le cadre du dispositif Motiv'action constitue les particularités de l'atelier relais proposé aujourd'hui. Parmi celles-ci, les partenaires inscrits dans la réalisation d'ateliers sont sollicités pour poursuivre ce fonctionnement en reprenant notamment les outils d'évaluation de compétences développés pendant les 2 années d'existence de Motiv'action. Le conseil départemental 54 a participé à la création du réseau actuel de partenaires de Motiv'action. Nous souhaitons le voir poursuivre cet engagement en augmentant la taille du réseau sur un maillage territorial favorisant les interactions avec les collèges en périphérie du BEF (alliances éducatives). Nous espérons également que la Protection Judiciaire de la Jeunesse puisse trouver sa place dans l'accompagnement des élèves du futur atelier relais.